L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 6 AVRIL 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 6 AVRIL 1847.

ELECTIONS.

Les Elections ont présenté une animation très-vive, surtout dans la seconde municipalité. Chez nos voisins, c'était essentiellement une affaire de parti. Les whigs y ont mis de l'amour-propre; ils ont fait de généreux efforts, et ils ont réussi de fond en comble leur représentation au Conseil général aussi bien qu'au Conseil [illegible]. Quatre whigs entrent au premier, treize whigs et trois locofocos composent le second. C'est une victoire aussi complète qu'on pouvait l'espérer; l'administration des affaires qui avait été si désastreuse durant l'année dernière va rentrer en de des mains habiles et sûres qui sauront la remettre de l'ordre. Ce succès a [illegible] générale.

La première municipalité n'avait point posé la question de parti, et cependant les whigs [illegible] trois membres sur quatre pour le conseil général et neuf seulement sur quinze élus au conseil municipal. Ce résultat prouve de reste ce qu'ils pourront faire lorsqu'ils se rallieront en phalange serrée.

La troisième n'a pas suivi le mouvement de régénération des deux premières; elle est restée [illegible] en grande majorité, et c'est à peine si [illegible] et à un nom qui se rattache à nous.

[illegible] avons donc sept voix assurées dans le conseil général, neuf dans le conseil de la première municipalité et treize dans celui de la seconde, [illegible] des majorités de deux, de [illegible] voix. On peut se contenter d'un [illegible] succès pour un vote.

ELECTIONS.

PREMIÈRE MUNICIPALITÉ.

Conseil Général.

Gustave Crozat,	1407	voix élu
Louis Surgi,	1230	do do
Vincent Ducasque?,	1141	do do
Théodore Zacharie,	1093	do do
[illegible]	1041	
[illegible]	1021	
[illegible]	988	
W. K. [illegible]	760	

Conseil de la Municipalité No. Un.

1er District	J. Dupressa,	295
	R. Hagan,	298
	R. Richardson,	226
2e District	J. T. Singerland,	121
	P. Sines,	111
3e District	J. Lanna,	377
	P. Perpiet,	214
4e District	L. L. Fabre,	341
	L. P. Bareau,	250
5e District	C. Ramos	181
6e District	A. Dernès,	272
	E. Goguel,	263
	J. V. [illegible]	163
7e District	A. Dupre,	149
	F. Barrat?,	73

N. B. Dans le Cinquième District, il n'y a qu'un seul candidat [illegible] deux autres candidats, MM. [illegible] & Z. Latour ayant obtenu le même nombre de voix, soit 127.

SECONDE MUNICIPALITÉ.

Conseil Général.

J. [illegible]	w	2,179	élu
[illegible] M. Wray,	w	2,187	"
A. W. Hanes,	w	2,201	"
Geo. A. [illegible]	w	2,171	"
M. Canton,	[illegible]	1,675	
D. [illegible]	[illegible]	1,681	
P. Ord,	[illegible]	1,676	
F. J. Ross	[illegible]	1,670	

Conseil Municipal.

1e District	[illegible]	w	213	élu
	[illegible] Pierson,	w	214	"
2e District	[illegible] Renshaw	w	153	"
	[illegible]	w	153	"
3e District	J. Lucas,	w	338	"
	J. [illegible]	w	323	"
4e District	D. J. Rodgers?,	w	396	"
	J. [illegible]	w	404	"
5e District	R. M. [illegible]	w	[illegible]	"
	[illegible]	w	[illegible]	"
6e District	S. [illegible]	w	440	"
	[illegible]	w	447	"
	S. Shakespeare,	w	442	"
7e District	[illegible]	[illegible]	[illegible]	"
	J. H. [illegible]	[illegible]	[illegible]	"
	Stringer?,	[illegible]	[illegible]	"

TROISIÈME MUNICIPALITÉ.

Conseil Général.

W. [illegible]
D. Stickney
H. W. [illegible]
J. E. Holmes?

[illegible]
1er District
J. P. Bosca?
N. E. Congot?
F. Nicomède

2me District
L. [illegible]
E. Menand
J. [illegible]

3me District
F. [illegible]
[illegible]
A. Fiernas? Jr.

4me District
La. Davigneaud
Joseph Sacon?

☞ Parmi les noms nouveaux entrés au Conseil, on remarque avec plaisir celui de M. Lanata, qui a obtenu un vote fort considérable. A la masse des voix whigs, il a réuni un bon nombre de suffrages [illegible], et c'est un juste [illegible] par ses adversaires [illegible].

PRISE DE VERA-CRUZ.

Nouveaux détails.

[illegible] de Vera-Cruz, nous avons [illegible] des Moustiques" qui, [illegible] capitaine Tattnall, eut [illegible] de [illegible] et le château, et [illegible] le commodore Perry pour décider [illegible], des marins [illegible] commandant a quitter le poste [illegible] se placer. Ce n'est point à ce seul service que la marine [illegible] sur terre avec l'armée. Sur la suggestion faite par le général Scott, le commodore Conner avait ordonné de débarquer et de mettre en batterie quelques-uns des plus gros canons de la flotte. Le Mississippi, l'Albany et le St-Mary fournirent chacun un paix-han de 68, le Raritan et le Potomac trois longues pièces de 32. Ce ne fut pas une petite affaire que de transporter ces gros canons, depuis le lieu de leur débarquement jusqu'à l'endroit où on devait les mettre en batterie. Il fallait traverser environ trois milles et demi d'une côte sablonneuse, entrecoupée de collines parfois fort escarpées et de chaparals que les sapeurs étaient obligés d'abattre à coups de hache. Ce chemin était difficile pour un cavalier; qu'on juge de ce qu'il devait être pour un véhicule à deux roues, chargé d'un poids d'environ six tonneaux. Les mules et les chevaux succombaient à la fatigue, les soldats et les marins alors se mettaient à traîner la lourde machine, comme font les pompiers pour leurs pompes, mais la besogne était plus rude, malgré le nombre de ceux qui s'y employaient de tout cœur. Plus d'une fois il fallut se relayer. Enfin après dix-huit heures environ d'un travail acharné, les six canons arrivèrent à leur destination et furent mis en batterie dans la nuit du 23. On voulait commencer le feu le 24 dès la pointe du jour; mais les défenses n'étaient pas tout à fait achevées, et l'on se décida à remettre l'attaque au lendemain. L'ennemi n'en laissa pas le loisir, on n'avait pu lui cacher les préparatifs; et dès qu'il les aperçut, il se mit à diriger du côté de la batterie une canonnade qui portait parfaitement bien. Alors on ne songea plus à ce qui manquait; et sur l'ordre du général Scott, nos marins démasquèrent leurs batteries et commencèrent à envoyer dans la ville leurs bombes et leurs boulets qui y firent grand ravage. Pendant quatre heures le feu continua sans interruption; mais alors il vint un coup de nord qui interrompit les communications entre la flotte et la batterie. Celle-ci cessa de recevoir des munitions et dut suspendre son feu.

Le retranchement avait d'ailleurs beaucoup souffert durant la journée du 24, et les sapeurs et mineurs eurent fort à faire pour le remettre en état pendant la nuit. A la pointe du jour le feu recommença avec une vivacité nouvelle. Les trois longs canons lançaient des ravages visibles dans la batterie ennemie qui leur était opposée. Trois fois le drapeau qui flottait sur cette batterie fut renversé par nos boulets et trois fois il fut relevé. Enfin une quatrième fois il fut abattu, et dès lors le feu des ennemis commença à se ralentir; au bout d'une demi-heure, on l'avait tout à fait éteint.

Les feux réunis de la batterie américaine se dirigèrent alors sur le fort Santiago, et bientôt l'ennemi fut obligé de quitter ce fort. La ville paraissait vaincue; ses canons ne répondaient que faiblement, nos marins alors se mirent à monter sur le retranchement et poussèrent trois hurrahs. Les canons ennemis ne tirèrent point; et l'on vit peu après s'avancer le pavillon parlementaire qui allait ouvrir les négociations relatives à la capitulation.

Les détails de la canonnade soutenue par la "flotte des Moustiques" sont assez curieux pour que nous y revenions en peu. Vers 4 heures 1/2, cette flottille, voyant que le feu allait bon train de part et d'autre, s'avança vers le cap Hornos de manière à se trouver tout à la fois à portée du fort et à portée de la ville. Cette flottille se composait, on le sait, du Spitfire, cap. Tattnall; du Vixen, et des chaloupes canonnières Petrel, Reefer, Bonita, Falcon et Tampico. Ce dernier bâtiment marchait en tête et fut le premier à commencer le feu: il avait déjà tiré cinq ou six coups de canon quand arriva le reste de l'escadre. Jusqu'à 7 heures moins dix minutes, on maintint un feu bien nourri. Pour sa part le Tampico avait lancé trente-six bombes et quarante-trois boulets; les autres bâtiments avaient fait aussi de leur mieux. Pendant tout le temps l'escadrille avait été exposée au feu du château; les boulets tombaient comme grêle; mais grâce à leur position nos bâtiments avaient fort peu à souffrir.

Le lendemain, au lever du jour, l'escadrille changea de position et vint se mettre à environ sept cents yards du fort de Santiago et à trois quarts de mille du château; elle jeta l'ancre et se mit à tirer dans cette double direction. On lui répondit vivement; et pendant une heure entière la canonnade continua sans interruption. Alors le commodore Perry trouvant notre escadrille trop exposée, lui ordonna de se retirer: elle obéit; elle avait peu souffert, si l'on songe à la dangereuse position qu'elle occupait; mais elle avait déployé tant d'audace et si bien manœuvré son artillerie qu'elle avait excité l'admiration de tous ceux qui suivaient ses mouvements; aussi quand elle s'éloigna et qu'elle passa devant l'armée, des hurrahs accueillirent son retour. Le capitaine Tattnall et tous ses marins méritent les louanges les plus vives pour leur noble conduite.

COMBAT DU PONT DE MEDELIN.—Nous avons de nouveaux détails sur le combat livré par le corps du colonel Harney au pont de Medelin. Ce corps se composait d'abord de l'escadron du capitaine Thornton, commandé par le major Sumner et de cinquante dragons à pied sous les ordres du capitaine Ker; il fut plus tard renforcé de deux détachemens de cavalerie du 1er et 2e du Tennessee, ainsi que de deux pièces d'artillerie commandées par le lieutenant Judd. Au moment où ce renfort arriva, les dragons avaient déjà reconnu le point fortifié de la Morena, défendu par environ 2000 hommes. Au moment où le capitaine Ker s'était avancé, il avait reçu une volée de mousqueterie qui l'avait forcé à reculer. Le lieutenant Judd vint alors prendre position en face du pont, tandis que des détachemens près sur le flanc détournaient par leurs attaques l'attention des Mexicains. L'artillerie commença son feu et eut bientôt forcé l'ennemi à se retirer derrière le retranchement qui commandait la tête du pont; les détachements américains qui se trouvaient sur les flancs, s'élancèrent alors avec intrépidité et chassèrent l'ennemi de sa redoute; il alla se reformer au-delà du pont. Le colonel Harney fit alors enlever tout ce qui obstruait le pont, et les cavaliers du major Sumner firent une charge au galop. L'infanterie ennemie lâcha pied et se sauva dans le chaparal, la cavalerie tint bon quelques moments, mais elle fut ensuite mise en déroute. On la poursuivit à deux milles au-delà de Medelin, puis on vint se reposer dans ce village, et ensuite on se rendit au camp. La mêlée avait été vive; les soldats s'étaient bravement battus; les officiers avaient dignement fait leur devoir; mais aucun ne s'était plus distingué par son sang-froid et son intrépidité que le colonel Harney. Ce combat est un glorieux épisode de la prise de Vera Cruz.

ARMÉE DE L'OUEST.—Lorsque le gouvernement a reçu avis de la position dangereuse où se trouvait le général TAYLOR, qu'il a vu quelle inquiétude se répandait parmi le peuple, et qu'il a compris que la responsabilité devenait d'une gravité extrême, il s'est empressé de faire publier par son organe un état des forces qui devaient se trouver à la disposition du brave "Rough and Ready" au moment où il était menacé par Santa Anna. Cet état sans doute avait pour but de prouver que l'on n'avait pas laissé ce brave commandant dépourvu de toutes ressources; c'est fort bien de la part de l'administration; nous même avec les forces qu'on lui attribue, il a fallu au général Taylor plus qu'une énergie et un talent ordinaire pour triompher des vingt mille Mexicains qui le menaçaient. Quoiqu'il en soit de la valeur réelle de l'État publié par l'*Union*, il ne manque pas d'intérêt, et nous en reproduisons le sommaire, qui fera connaître à peu près le nombre des forces américaines répandues de l'embouchure du Rio Grande à Agua Neuva, vers l'époque du combat de Buena Vista.

D'après le susdit état, le total des troupes, soit régulières, soit volontaires, laissées sous les ordres du général Taylor ne s'élève pas sur les rôles à moins de 13,910. Sur ce total on ne compte que 1,122 réguliers; 8,252 sont des volontaires appelés en mai et en juin dernier; ce qui donne ensemble 9,374; mais ce chiffre doit se réduire à un effectif de 8000, et même de 7,500 hommes en campagne. Les nouveaux régiments appelés en novembre présentent un chiffre de 4,536, qui doit à peine donner un effectif de 4,000 hommes, de sorte que c'est aller au-delà des probabilités que d'attribuer à l'armée de l'Ouest un effectif de 12,000 hommes.

Voici du reste, sauf les nouveaux régiments, comment, suivant l'état précité, se trouvaient distribuées les troupes au commencement de mars. 1434 hommes gardaient l'île de Brasos, Point-Isabelle, Fort Brown, Matamoros, Camargo et Mier; pour leur part Camargo et Matamoros en avaient l'une 543, l'autre 598. La garnison de Monterey se composait de 1327 hommes avec quarante pièces de canon; 700 hommes étaient répandus du Rio Grande à Monterey. Le reste se trouvait concentré sous la main du général Taylor en avant de Saltillo. Vers le milieu de mars, l'arrivée des nouveaux régiments avait nécessairement renforcé la garnison des divers postes et l'armée mobile. Mais même avec les renforts qu'elle avait pu recevoir, cette armée ne s'élevait pas à cinq mille hommes quand le général Taylor dut en combattre vingt ou vingt-cinq mille. L'état publié officiellement ne prouve pas que les forces américaines de ce côté fussent suffisantes. La fortune seule de la guerre a pu seule absoudre l'administration du reproche d'imprudence qui lui avait été si justement adressé.

MONARCHIE MEXICAINE.—Les faiseurs de nouvelles aiment assez à créer dans l'avenir des monarchies en Amérique; ainsi dernièrement il s'en devait établir une dans l'Amérique du Sud, au profit d'un des fils de l'ex-régente Marie-Christine, aujourd'hui Mme Munos; ces jours derniers il s'agissait d'en fonder une au Mexique; et c'est une correspondance de la Havane qui nous l'apprend. Voici comment la résume un confrère;

"La France, l'Angleterre et l'Espagne travaillent à établir une monarchie au Mexique. L'infant don Henri est l'heureux mortel auquel on destine le trône projeté. Il avait été banni d'Espagne, mais il a imploré son pardon de l'innocente Isabelle; une espèce de marché est intervenu, et, comme condition nécessaire, l'exilé *épousant une fille du roi Louis-Philippe*, recevra, en échange, une couronne qu'il viendra conquérir avec une flotte française et espagnole, qui se rendra d'abord à la Havane, et qui ne comprendra pas moins de 10,000 hommes.

"Après avoir exposé cette combinaison, le correspondant ajoute que don Henri, à la suite de plusieurs entrevues avec l'ambassadeur d'Angleterre, a reçu de ce dernier, l'assurance que la Grande-Bretagne, voyant avec plaisir une monarchie remplacer la république mexicaine, est toute prête à aider les Espagnols dans leurs efforts pour reconquérir leur puissance en Amérique; que des troupes espagnoles arrivent tous les jours à la Havane, et s'y trouvent en grande quantité déjà. Qu'une imposante force navale française y est également réunie; que le général O'Donnel, commandant actuel de l'île de Cuba se mettra lui-même à la tête de l'expédition; que Santa-Anna donne son entière coopération à cette entreprise qui lui donnera le double titre de capitaine-général et de *prince de la Fidélité*; puis roi et prince marcheront ensemble contre les Américains du Nord.

"Pour étayer ce bel échafaudage, on cite un article du *Journal des Débats* qui, après avoir énuméré les forces prétendues qu'a le parti monarchique au Mexique, pose, comme maxime, qu'il faut, pour la république mexicaine, revenir aux erremens monarchiques ou périr."

Le Franco-Américain ajoute à cette esquisse quelques réflexions qui prouvent l'absurdité ou l'impossibilité d'un pareil projet au point de vue des puissances européennes. Il aurait dû ajouter que ce projet était encore plus impraticable au point de vue américain. Où sont au Mexique les éléments nécessaires pour reconstituer une monarchie? On aurait d'ailleurs compté sans l'hôte quelque peu jaloux qui tient en ce moment le pays par le Nord et par l'Est; on connaît trop bien, nous en sommes convaincus, le génie américain pour tenter une folle entreprise qui soulèverait contre elle toute l'Union. C'est alors que la guerre du Mexique deviendrait nationale, car il irait pour nous de l'existence de nos institutions. Remarquez ensuite que si le Mexique doit et peut être ravivé, c'est par nous et par nous seuls. L'émigration européenne, fut-elle-même secondée par un gouvernement intéressé à son développement, n'y suffirait point. Il faut un sang plus jeune, des institutions plus généreuses pour régénérer cette population épuisée, sans être vieille.

Mlle BLANGY nous a quitté depuis la semaine dernière pour se rendre dans l'Ouest et visiter les principales villes de cette partie de l'Union. Nous avions espéré un instant qu'un court engagement l'emmènerait à Mobile pour la semaine de Pâques, et qu'à son retour nous aurions le plaisir de la revoir, c'est-à-dire de l'applaudir encore; mais il en a été autrement décidé. Mlle Blangy nous a quitté définitivement pour cette année. On nous fait espérer qu'elle reviendra l'année prochaine. C'est une véritable joie pour les admirateurs de cette ravissante danseuse que de songer qu'elle n'est pas perdue pour eux; et lorsqu'elle reparaîtra, ils ne manqueront pas de l'accueillir de façon à lui prouver quels profonds souvenirs elle a laissé dans leur mémoire. Mlle Blangy est désormais populaire parmi nous, et de plus, elle a pour elle tous ceux qui sont sensibles aux charmes d'un talent tout à la fois gracieux et élevé.

☞ Depuis quelque temps nous recevons assez irrégulièrement les numéros du *Franco-Américain* et du *Courrier des Etats-Unis*; toutefois il nous en arrive quelques-uns; mais nous sommes totalement privés de la *Semaine littéraire* que publie ce dernier journal. Nous ne pensons pas cependant qu'il en ait supprimé l'envoi. D'où vient donc cette absence?

Chronique Locale.

LÉGISLATURE.—Les deux chambres de la Législature se sont ajournées hier, immédiatement après leur réunion, à cause des élections municipales.

AFFAIRES DE POLICE.—Le nommé William Brown a été arrêté hier par la police de la Seconde municipalité, sous la prévention d'avoir dérobé une montre. James Quinlin, prévenu de voies de fait sur la personne de M. Bryan McDonnell, a été également appréhendé. Les deux accusés comparaîtront ce matin devant le recorder Baldwin.

La police de la 1re municipalité a de son côté mis la main sur Thomas Davis, inculpé de vol. Le recorder Genois s'occupera de cette affaire ce matin.

Rien de nouveau dans la 3e municipalité.

Un individu nommé Thomas Hennassy a été grièvement blessé hier d'un coup de pistolet, à l'encoignure des rues St Louis et Marais. Il suivait depuis quelques temps M. Charles Martin, en lui lançant des pierres à la tête, lorsque celui-ci, après avoir vainement sommé son singulier adversaire de cesser ce jeu par trop inquiétant, se retourna enfin vers lui dans un moment d'impatience et lui tira un coup de pistolet. La balle atteignit Hennassy en pleine poitrine. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital de Charité, mais sa blessure est si grave qu'on désespère de ses jours.

NAUFRAGE.—La barque *Cactus*, partie le 22 mars de Boston, avec 13,000 barils de maïs et 1,000 barils de farine de maïs, destinés à l'Angleterre, a touché le jour même sur le banc de Truro, à l'est du cap Cod, et s'est perdue corps et biens. Ni hommes, ni marchandises n'ont été sauvés.

HONNEURS FUNÈBRES.—On lit dans le *Franco-Américain* du 26 mars:

"Le conseil d'administration de l'église de la Trinité vient de faire élever, dans l'endroit le plus apparent du cimetière de cette église, un superbe monument en l'honneur de deux braves officiers de la marine américaine, le capitaine James Lawrence et le lieutenant Augustus C. Ludlow.

Ce monument, en pierre brune, comme l'église, représente un sarcophage placé sur un riche piédestal, et est entouré de huit canons dont sept ont été pris à l'Angleterre dans la dernière guerre. Sur l'une des extrémités du mausolée est sculptée une frégate, sur l'autre se trouve une ancre entourée d'une guirlande.

Trois inscriptions ont été gravées sur le monument. La première est ainsi conçue:

"A la mémoire du capitaine James Lawrence, de la marine des Etats-Unis, qui succomba, le 1er juin 1813, âgé de 33 ans, dans une action entre les frégates *Chesapeake* et *Shannon*. Il s'est distingué en différentes occasions, mais surtout pendant son commandement du sloop de guerre *Hornet*, alors qu'il prit et fit sombrer, après un combat désespéré de quatorze minutes, le sloop de guerre anglais *Peacock*. Sa bravoure dans l'action n'était surpassée que par sa modestie dans le triomphe et sa magnanimité vis à vis des vaincus. Dans la vie privée, il était doué des qualités les plus généreuses et les plus entraînantes. Toute la nation a pleuré sa perte, et l'ennemi a rivalisé, avec ses compatriotes, pour honorer ses dépouilles mortelles."

La seconde inscription, faisant face à Broadway, porte ce qui suit:

"L'héroïque commandant de la frégate *Chesapeake*, dont les restes sont ici déposés, a exprimé, avec son dernier soupir, son dévouement à son pays. Ni la fureur de la bataille, ni les angoisses d'une blessure mortelle, ni l'horreur de l'approche de la mort n'ont abattu son courage. Ses dernières paroles furent:

"*Don't give up the ship!*" (Ne rendez pas le navire!)"

Enfin voici la troisième inscription:

"A la mémoire du lieutenant Augustus C. Ludlow, de la marine des Etats-Unis, né à New-burg en 1792, mort à Halifax en 1813. A peine âgé de vingt-un ans, comme Euryale, il accompagna son ancien commandant au combat. Jamais on n'a pu dire avec plus de vérité:

"*His amor unus erat, pariterque in bella ruebant.*"

"Il rivalisa de valeur avec son ami sur le pont sanglant de la *Chesapeake*, et lorsqu'il le fallut, rendit, comme lui, son âme à celui qui la lui avait donnée."

UN FAUX MONNAYEUR.—La police de N.-York a mis la main dernièrement sur un fabricant de monnaie qui, s'il faut en croire les apparences, exerçait depuis longtemps son industrie. Cet individu, nommé Woods, bornait du reste sa fabrication aux pièces espagnoles de 25 cents qu'il passait ensuite en paiement d'achats insignifiants. M Dupuy, pharmacien français dans Broadway, avait fini par s'apercevoir de la fraude, et c'est un de ses employés qui a enfin amené cette importante arrestation. Arrivé au bureau de police, Woods se refusa obstinément à indiquer sa demeure; c'est par une lettre qu'il avait essayé d'anéantir, en la jetant dans le poële, qu'on est parvenu à la connaître. On y a découvert tout l'attirail de sa coupable industrie, environ $350 en fausses pièces et $150 en train de fabrication. Woods est Anglais et il y a dix-neuf ans qu'il est aux Etats-Unis; c'est un hôte dont ceux-ci se seraient bien passés.

VENEZUELA.—Les nouvelles de Caraccas vont jusqu'au 13 février. Les chambres étaient en pleine session. Le traité intervenu entre le gouvernement venezuelien et M. Ellis pour l'établissement d'un service à vapeur sur la rivière Apure, a été adopté le 4 février par la chambre des députés et envoyé au Sénat.

Aux dernières dates, le général Paez était à Caraccas et les journaux sont remplis d'adresses de félicitations en son honneur. La chambre et le sénat lui avaient fait eux-mêmes des louanges méritées. L'entrée de Paez dans Caraccas a été véritablement triomphale; plus de vingt mille personnes étaient rangées sur son passage, et donnaient des marques du plus chaud enthousiasme.

NOUVELLES D'HAÏTI.—Le capitaine Smith, de la goëlette *Mary Ellen*, arrivée le 26 mars à New-York, venant des Gonaïves, après vingt-deux jours de traversée, rapporte qu'un président a été élu le 3 mars, en remplacement de Jean-Baptiste Riché. Le nouvel élu est l'un des vieux généraux de la république, mais le capitaine Smith ne se rappelait pas son nom. La nouvelle de cette élection, ajoute-t-il, a causé une satisfaction générale.

FEUILLETON.

BULLETIN SCIENTIFIQUE.

PARIS, 1er mars 1847.

L'annonce des effets extraordinaires produits par la vapeur d'éther sur l'organisation a d'abord été accueillie en France, sinon avec incrédulité, du moins avec réserve; et toute personne qui prétendrait aujourd'hui avoir échappé à une certaine hésitation témoignerait hautement, suivant nous, qu'elle est presque dénuée du véritable esprit scientifique. Mais s'il est raisonnable de répondre par le doute à des promesses qui risquent d'être vaines; s'il est nécessaire d'en appeler aux faits pour porter un jugement, combien n'est-il pas juste de s'abandonner à l'enthousiasme en présence d'une conquête réelle et universellement constatée! MM. Roux, Velpeau, Malgaigne, sont maintenant unanimes à proclamer les effets surprenants qui se sont réalisés entre leurs mains. A ces noms recommandables par leur autorité nous ne craindrons pas de joindre celui de M. Laugier, malgré sa répugnance à reconnaître les premiers tâtonnements infructueux dont les plus habiles expérimentateurs ne se défendent pas.

Assurément les effets de l'éther ne sont pas constants; ils sont variés comme le sommeil, variés comme les différentes sortes d'ivresses. Tandis que certains individus tombent dans une insensibilité complète, d'autres conservent la connaissance de ce qui se passe autour d'eux; le plus grand nombre s'abandonnent à un sommeil qui les absorbe et pendant lequel ils sont saisis par des rêves plus ou moins actifs. Ces rêves présentent tous les caractères possibles: tantôt ils ne se manifestent pas à l'extérieur et ne laissent de trace que dans le souvenir, tantôt ils se trahissent par une hilarité désordonnée ou par la manifestation d'un chagrin ou d'une passion quelconque accompagnée de gestes parfois très violents. Il arrive même, comme dans les rêves ordinaires, que les sensations extérieures, perçues confusément pendant cet état, sont interprétées par le sujet d'une manière bizarre, et intercalées dans l'action qui fait l'objet de son rêve. Qu'une de ses mains, par exemple, soit saisie par un aide pour assurer le succès d'une opération, ce n'est point celle-ci qui le préoccupe; mais, dans sa pensée, il met en scène ses amis ou ses proches, et s'imagine que l'un d'eux lui saisit la main et l'empêche d'agir. On ne peut se dissimuler que, dans bien des cas, les chirurgiens assisteront à des improvisations fort singulières. Mais, après tout, ceux qui pratiquent l'art de guérir ne sont-ils pas déjà les confidents de bien des faiblesses? Aux prises avec les préoccupations d'une opération grave, craindra-t-on qu'ils abusent de révélations incohérentes suscitées par la vapeur d'éther, et qui n'offrent rien de plus particulier ni de plus positif que le délire ou que les paroles entrecoupées des personnes qui rêvent tout haut?

Quelle que soit la vérité de ces phénomènes accessoires, ce qu'il y a de constant et d'admirable dans l'ivresse de l'éther, c'est l'insensibilité à la douleur. Dès que la machine humaine est troublée par suite de l'absorption des vapeurs éthérées, ce troublé porte tout d'abord sur la perceptivité de la douleur; et quand la modification éthérée s'efface peu à peu, la faculté que l'on recouvre la dernière est encore cette aptitude à sentir la douleur. L'observation constante de ces faits apporte des argumens puissans en faveur de quelques idées nouvelles émises par M. Gerdy, dans sa *Physiologie philosophique des sensations*. Dans une analyse savante de nos diverses manières de sentir, M. Gerdy a été conduit à rejeter la classification si anciennement et si universellement admise des cinq sens; il a proposé une théorie nouvelle par laquelle le nombre de nos sens se trouve considérablement augmenté. Nous ne voulons pas examiner en ce moment si l'antiquité et Aristote en particulier ont réellement commis une énormité en donnant la théorie des cinq sens. Nous n'avons pas l'intention de rechercher si la classification de M. Gerdy est en effet absolument inconciliable avec l'ancienne. Nous nous bornons à citer ce point de vue ingénieux qui consiste à faire une distinction entre le tact proprement dit, et le tact général, et à les considérer comme deux sens différens, le premier servant à nous faire distinguer avec précision la température des corps, et à nous faire apprécier si leur surface est lisse ou raboteuse, s'ils sont humides ou secs, et à nous révéler leur consistance, leur forme, leur étendue, leur direction, leur situation et leur nombre; le second, presque exclusivement destiné à percevoir des impressions de douleur, et ne pouvant transmettre que des impressions vagues du contact des corps étrangers sans en faire connaître les propriétés tactiles proprement dites. En adoptant cette distinction on peut résumer l'action toute spéciale que l'éther exerce sur les centres nerveux, en disant qu'il paralyse le sens de la douleur.

On entrevoit déjà quelles ressources on est en droit d'attendre d'un nouvel agent qui permettra d'appliquer à l'étude de l'homme vivant une méthode analogue à celle qu'emploie un artiste placé en présence d'une machine compliquée dont il désire débrouiller le mécanisme; c'est la méthode qui consiste à suspendre l'action de tel ou tel rouage, et à deviner son rôle, à juger de son importance par le trouble survenu dans le résultat final.

Si l'on se refusait à partager notre sentiment sur ce point, nous n'aurions qu'à citer les faits suivans présentés le 1er février à l'Académie des Sciences.

M. Velpeau avait engourdi, au moyen de l'éther, un homme portant une tumeur qui s'engageait profondément dans la région parotidienne, c'est-à-dire dans le creux situé derrière l'angle de la mâchoire et non loin du conduit auditif. Cet homme était fort agité, parceque, sous l'influence de l'éther, il s'imaginait jouer au billard. L'opération n'en réussit pas moins bien. Revenu à lui, cet individu a raconté son rêve tout au long, et il a déclaré que quoique très préoccupé de sa partie de billard, il entendait le bruit du bistouri qui traversait ses tissus.

M. Velpeau a encore parlé d'un de ses élèves qui en expérimentant sur lui-même s'est familiarisé avec l'inhalation de l'éther au point de diriger les phénomènes à son gré. Il sait s'arrêter au point où la sensibilité générale s'est évanouie et où l'intelligence persiste encore et le mouvement volontaire aussi. Dans cet état il peut, chose vraiment surnaturelle et presque monstrueuse, il peut pratiquer sur lui-même des incisions suivant son gré, isoler attentivement ses vaisseaux et ses nerfs, en un mot se disséquer tout vif et sans douleur. Quel spectacle humain a un penchant pour le merveilleux dont elle ne s'est jamais départie, pour le satisfaire, elle a imaginé fable sur fable aujourd'hui elle n'a plus besoin de recourir à de si pauvres moyens, car nous avons à lui offrir des réalités incroyables et devant lesquelles, pour notre compte, nous reculons saisis d'horreur!

Après que M. Velpeau eut cessé de parler, c'est-à-dire après qu'il eut raconté au moins une demi-douzaine de faits tous aussi curieux, aussi concluans les uns que les autres, M. Roux se mit en devoir de faire connaître à son tour ses propres résultats, et à mesure qu'il les faits s'accumulaient, on voyait se propager dans l'assemblée l'étonnement, l'admiration, l'enthousiasme que ces deux habiles chirurgiens avaient ressenti les premiers, malgré leur sang froid et leur jugement calme et sain.

Au milieu de ce concert s'est élevé une voix discordante. Un honorable académicien s'est fait l'apôtre de la douleur, il a crié à l'immoralité, il a reproché à ses confrères de faire des expériences sur des hommes, enfin il a fait éclater des susceptibilités et un amour pour la prudence et la réserve, tels que jamais on n'aurait pu s'y attendre de la part de M. Magendie. Pour lui l'ivresse est le dernier état de dégradation où l'on puisse plonger un être doué de raison.

Cette protestation assez légère et fort vive a surpris toute l'Académie. MM. Milne Edwards et Velpeau ont résumé en quelques mots très convenables l'étonnement général: ils ont aussi rappelé très brièvement les précautions qu'ils ont été prises dans l'exécution de toutes les expériences, et ce qui mérite toute considération, [illegible] de continuer à s'y livrer, tout sentiment dans l'intérêt de la science, mais encore dans celui de l'humanité.

Il est presque banal de rappeler qu'on n'entend pas faire de l'éther une véritable panacée. Cependant le terrain des découvertes est tellement mouvant qu'il est peut-être bon de songer à faire ses réserves. Après quelques jours de réflexion, nous n'avons pas hésité à présenter l'inhalation de l'éther comme un fait grave qui devait avoir des applications durables et constantes. Cette opinion s'est de plus en plus affermie, et maintenant, pour ceux mêmes qui n'apprécient pas l'avantage de supprimer la douleur, l'éther, doué de son action nouvelle, a pris droit de domicile parmi les procédés chirurgicaux les plus puissants dont on puisse disposer pour réduire les fractures et les luxations. Il y a dans cette application un avantage immense, incontestable, autour duquel tôt ou tard vous verrez se rallier toutes les autorités. Or vous entendez chaque jour décrire avec emphase des procédés chirurgicaux qui s'adressent à des infirmités tellement rares, qu'à peine un praticien dans sa carrière en doit-il rencontrer deux ou trois cas. Mais des fractures, des luxations, qu'y a-t-il de plus fréquent? ne constituent-elles pas en grande partie le vrai domaine de la chirurgie, le terrain sur lequel elle exerce avec le plus de bonheur et de succès son pouvoir secourable? Oui, nous plaignons bien sincèrement les personnes qui, pour avoir voulu se prononcer trop tôt, se sont jetées à la traverse de la découverte américaine. Mais déjà leur violence s'apaise, on ne crie plus à l'immoralité, on ne parle plus de puff scientifique, on est débordé par les résultats éclatans qui surgissent à la fois de tous côtés; on voit que les appareils se perfectionnent, que le nombre des personnes prétendues réfractaires diminue chaque jour, on voit enfin que chirurgiens et malades complètent sur ce point une éducation si récemment commencée. Ainsi l'on se prépare à opérer insensiblement une conversion, fruit inappréciable d'une discussion libre.

L'inhalation de l'éther est d'un fait acquis. D'ailleurs, en dehors des opérations, la science marche; on se livre à des expériences, on étudie les nouveaux phénomènes avec une ardeur proportionnée à l'intérêt qu'ils excitent. Pour décrire de nouvelles choses, il faut de nouveaux mots. Nous appellerons *éthérisation* la modification survenue dans l'économie normale par suite de l'inhalation de l'éther. Éthérisation vaut mieux que éthérification qui existait déjà dans la science, et dont on se servait en chimie pour exprimer la transformation de l'alcool en éther. D'ailleurs, du mot éther on fait très simplement éthériser, éthérisation, comme du mot alcool on a déjà fait alcooliser.

Si l'on tient à rapprocher l'éthérisation d'un état anormal provoqué dans l'organisme par quelque substance autre que l'éther, il convient jusqu'à un certain point de dire que l'éthérisation est une sorte d'ivresse. C'est l'ivresse du vin, moins certains inconvéniens qu'elle entraîne à sa suite; c'est une ivresse rapide, profonde et fugace. Il semble que l'éther et l'alcool agissent tous deux sur les centres nerveux à peu près de la même manière, mais que l'un est beaucoup plus puissant que l'autre, l'alcool commençant à dégrader l'organisation à mesure qu'il la frappe d'insensibilité. En un mot, l'éther paraît provoquer une ivresse plus pure, plus dégagée de tout phénomène accessoire. On dirait qu'il est plus activement et plus spécialement sédatif.

Les expériences les plus remarquables ont été faites par M. Flourens, puis aussi par M. Longet.

M. Flourens désirait connaître les effets de l'inhalation éthérée sur la moelle épinière. Dans ce but, il a fait subir à trois chiens et à un lapin les épreuves suivantes. Après avoir respiré l'éther pendant un temps suffisant, ces animaux tombaient dans l'insensibilité absolue. Alors leur moelle épinière était mise à nu sur un point de la région dorsale. Pendant cette cruelle opération, l'animal ne donnait aucun signe de douleur. La moelle épinière étant mise à nu, on coupait les racines postérieures des nerfs qui émanent de la moelle, et que l'on sait être exclusivement réservées au sentiment; l'animal n'en sentait rien. Puis on pinçait et l'on coupait les racines antérieures, qui sont celles des nerfs réservés au mouvement; quelquefois l'animal éprouvait une légère secousse; mais l'inhalation étant continuée quelques minutes de plus, de nouvelles lésions sur les nerfs moteurs n'imprimaient plus de secousses.

L'éther a donc l'étonnante faculté d'anéantir pour un temps donné dans la moelle épinière le principe du sentiment et celui du mouvement. De plus, le principe du sentiment disparaît toujours en opérant sur la moelle épinière avant le principe du mouvement.

Les expériences de M. Longet, quoique dirigées à peu près dans la même voie, n'ont pas absolument la même signification. Pour M. Longet, les animaux éthérisés passent successivement par deux périodes distinctes. Pendant la première période, ils cessent d'être en relation avec le monde extérieur, et ils tombent dans la prostration; mais ils réagissent encore par des mouvemens convulsifs contre toutes les causes violentes de douleur. Dans la seconde période, ils passent d'une manière temporaire à l'état de cadavre, et ne réagissent plus contre aucune espèce de dilacération. En ayant égard à des expériences antérieures, M. Longet conclut que pendant la première période l'éthérisation ne porte encore que sur les lobes cérébraux, siège de l'intelligence, de la volonté et de la mémoire, tandis que la protubérance annulaire, siège de la sensibilité, conserve son activité propre; mais dans la seconde période, cette protubérance elle-même participe également à la stupéfaction générale, et l'animal ne conserve plus que la faculté de revenir à la vie.

Ces résultats n'offrent pas un intérêt purement scientifique; les applications viennent à la suite. Si l'on conclut des animaux à l'homme, il en résulte que pour celui-ci il y a aussi deux périodes d'assoupissement; que, pendant la première, le sujet est plongé dans une affreuse létargie qui ne lui laisse plus que la faculté de souffrir, et qu'il faut nécessairement arriver à la seconde période pour retirer quelque bénéfice de l'éther.

Pourtant cette manière de voir est en opposition avec la majorité des faits. M. Longet veut que l'éthérisation soit complète; autrement, dit-il, pour avoir perdu le souvenir on n'en souffre pas moins. Cela n'est pas prouvé. Quand la mémoire est abolie complètement, quand elle n'est plus là pour relier entre eux les instants successifs infiniment nombreux qui pour nous constituent le temps, j'avoue que je ne sais plus guère ce que peut être la douleur. Il est possible qu'il y ait encore des cris et des mouvemens, mais sans mémoire aucune, je ne comprends plus la science de soi-même, et, partant, je ne comprends plus la douleur. N'est-il pas vrai que déjà l'éther nous conduit irrésistiblement à considérer l'homme, les animaux et les phénomènes psychiques sous des points de vue tout nouveaux? Mais ne nous laissons pas égarer par des considérations prématurées peut-être, et sur lesquelles l'avenir a besoin de jeter les lumières d'une science nouvelle; revenons au présent.

La nature inflammable des vapeurs d'éther fait redouter aux personnes prudentes l'approche de tout corps en ignition pendant tout le temps qu'elles se livrent aux expériences d'inhalation. Il n'est pas douteux que si le feu se communiquait par malheur aux appareils, on aurait à déplorer toutes les suites d'une violente détonation, accompagnée de l'effusion d'un liquide éminemment combustible. On a même été jusqu'à craindre que le phénomène explosif se propageant jusque dans les poumons, n'allât y commettre les plus grands désordres. On vient de faire à ce sujet des expériences sur des chevaux, sur des lapins et sur des chiens. Ils ont tous fourni des résultats identiques.

Lorsqu'on approche de la bouche ou du nez un corps en ignition immédiatement après que l'appareil à inhalation a été enlevé, les vapeurs exhalées par l'animal s'enflamment subitement. Ce nuage de feu dure au plus vingt secondes, et, contre toute espèce de probabilité, il s'éteint spontanément sans produire d'autre inconvénient qu'une légère brûlure des poils.

Une ou deux minutes après que l'appareil a été enlevé, les vapeurs exhalées par la bouche ou par les narines cessent de pouvoir s'enflammer.

Nous recevons ces détails rassurans de M. Landouzy de Reims, mais nous ne tiendrons quitte qu'après avoir appris de lui quelle est la condition toute particulière qui empêche la combustion de se propager dans les voies respiratoires et de revêtir la forme explosive. Il faut convenir que l'immunité des inhalations se confirme au-delà de toute prévision; ce n'est pas une raison pour s'affranchir des précautions sévères que commande la prudence en pareille matière.

Pour réunir toutes les caractères d'une découverte réellement grande, celle de l'inhalation éthérée avait besoin de rencontrer une opposition un peu sérieuse. Ce dernier trait ne lui a pas manqué; on sait qui s'est chargé sur ce point de la rendre complète. Maintenant nous voulons que cette feuille, où l'on a fait bon accueil à l'œuvre de M. Jackson, traversant l'Atlantique, aille redire au nouveau bienfaiteur de l'humanité qu'ici l'on prétend honorer son nom à l'égal de celui de Jenner. En France on s'y connaît en fait de découvertes. Quatre semaines au plus ont suffi pour placer celle de M. Jackson à une hauteur dont l'avenir ne la fera pas déchoir.

LÉON FOUCAULT.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS
Lundi, soir, 5 avril.

FARINE.—Les ventes de farine s'élèvent aujourd'hui à environ 5,000 barils à $6 00 [illegible] pour lot de l'Illinois [illegible] à $5 [illegible] par baril.

PROVISIONS.—Aucune transaction importante. Le lard est ferme à [illegible].

MAIS.—2500 boisseaux blanc [illegible] à 90 a 92 1/2 par [illegible]. Ce dernier prix [illegible] des lots de jaune supérieur. Les prix ont une tendance à la baisse.

BLE.—Cet article a hausse—10,000 boisseaux ont été vendus aujourd'hui de $1 35 à $1 36 par boisseau.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Jas Carter, Potter, [illegible]
[illegible]
Barque [illegible] Harris, [illegible]
[illegible]
[illegible]
Brick John Massa? [illegible], New-York
Steamer Champion, [illegible]

ARRIVÉS.

Navire Bénéfactor?, [illegible]
Barque J. Jones, Harmon? [illegible]
[illegible]
Steamer Mary [illegible]
[illegible]
Orégon, [illegible]
Rainbow [illegible]
Vanamy? Syogg, de Vera Cruz
Brick Tasso, Jonga, de Vera Cruz
Goëlette Lucy Ann, Spear, de New-York
John E. Smith, Cargon?, de Galveston

MEMORANDA.

Le brick Mary Ann Jones, capitaine Wilkins, de la Havane, est échoué sur la Passe N. E. Les passagers sont montés sur le remorqueur South-Western.

Au bas du fleuve et montant
Barque Swan, brick Chinchilla.

Vente par catalogue de marchandises sèches.

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur la vente par catalogue de marchandises sèches qui aura lieu [illegible] à 10 heures, au magasin de F. H. [illegible], No. [illegible] rue du Canal, encoignure Dorsey.

AVIS.—Les personnes qui ont des réclamations à faire à la Banque d'Orléans, sont priées de les présenter leur compte dans le plus bref délai, au bureau des commissaires, No. 30, Passage de la Bourse. [illegible] de l'actif de ladite Banque devant avoir lieu sous peu, conformément aux dispositions de l'acte No. 36, de l'assemblée, acte pour procéder à la liquidation des Banques, approuvé le 14 mars 1842.
6 av—3m [illegible]

BAINS DU LAC.

FRANÇOIS DESGRAIS a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, que dimanche 11 du courant, LES BAINS POUR HOMMES situés au bout du wharf du chemin à coulisse Pontchartrain, seront ouverts au public.

Les arrangements et améliorations faites par le dit sieur Desgrais, ce qu'il a déjà passé et ait une assurance à ceux qui voudront bien l'honorer de leur visite, qu'ils y trouveront toutes espèces de commodités. Les amateurs de pêche y trouveront des embarcations et des lignes pour s'y amuser.
6 avril—3 FRANÇOIS DESGRAIS.

LAC! LAC! LAC!

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a fait dimanche, 4 avril, l'ouverture de son restaurant au lac Pontchartrain, en face l'hôtel Washington. Il espère, par la qualité de ses vins et par les soins donnés au service, mériter la confiance dont il a toujours été honoré jusqu'à ce jour.
L. BOUDRO.

☞ Un Tir au pistolet est attaché à son établissement. 6 av 6f

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL.—AVRIL 1847.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A	L
Albert, Casimir	Lefevre Michel Louis
	Lamarque Mathieu Ch.
B	Loustalet Jean Arles
Bordeleiais Philibert	M
Brands letter	Marcoud Jn Bte
Barrat Jacques	Morroy
Bouvet frères	Mourain
C	Mongin Ernest Etienne
Chaman	Moreau Claude
Commenge	Meyned Jean
Chauchon	Marrel Maghore
D	O
Dodane	Oger Pierre Marie
Destrem Joseph	P
Devillers	Picot Antoine Anatole
Darmentan	Parlange Jean Trézienne
G	Perrin Joseph
Guillaume Rose	R
Garogue Jules	Rousselin (les époux)
J	S
Jegou Françoise	Sourisseau
Julie (blanchisa.)	T
L	Toulandon Pre Bosecq
Lesconflais	

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 6 avril

Le **PAVILLON** pour le débit des Crêmes à la Glace, au ferry de la première Municipalité, est à louer actuellement. S'adresser à ROBERT MURPHY,
6av 69, Vieille Levée

CHAPEAUX VERNIS—10 caisses chapeaux de marins, à vendre par FROST & Co.,
6 av 10, Magasins

CHAPEAUX DE PAILLE—20 caisses actuellement en débarquement et à vendre par FROST & Co.,
6 avril 10, Magasins

PORC—50 barils porc (clear) à l'inspection de McKeever, à vendre par
6av JOHN O WOODRUFF, 60 Camp

CIGARES DE LA HAVANE—110 milliers, régalias & maillar, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
6av 31 Vieille Levée

VANILLE—Une caisse vanille, reçue et à vendre par HEPBURN & TURPIN,
6av 31, Vieille Levée

VIN de Catalogne—26 pipes vin de Catalogne, 10 demi pipes do à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
6av 31, Vieille Levée

ABSINTHE Suisse—25 caisses absinthe Suisse supérieure, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
6av 31. Vieille Levée

MOUSSE NOIRE—100 balles mousse noire bien emballée, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
6 avril 31 Vieille Levée

VINAIGRE DE VIN BLANC—30 baril vinaigre de vin blanc, première qualité, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
6 avril 31 Vieille Levée

CUIR VERNIS—36 douzaines, de la marque Nys & CO., de Paris, à vendre par
J. M. CABALLERO,
6av 32, Vieille Levée.

CIGARRES—Un assortiment complet des meilleures qualités, en magasin et à vendre par
J M CABALLERO,
6av 32, Vieille Levée.

SUCRE HAVANE—en magasin et à vendre par
J M CABALLERO,
6av 32, Vieille Levée.

INDIGO Guatimala—En magasin, et à vendre par
J M CABALLERO,
6av 32, Vieille Levée

SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages, des Sangsues espagnoles, à vendre à mon entrepôt du faubourg Tremé, rue des Ursulines, entre St-Claude et Tremé, à **10** cents.

Les personnes qui voudraient de très belles Sangsues hongroises en trouveront à leur satisfaction, à des prix très modérés. On peut aussi s'en procurer chez M. P. Hexamer, pharmacien, encoignure St-Louis et Remparts; et en ville chez M. François, rue St-Philippe, No. 39, entre Conde et Royale.
6av TRASFOREST.

CONSERVES ALIMENTAIRES.

200 boites et demi boites Truffes du Perigord, 150 boites, demi et quarts de boites Pâtés truffés—500 demi boites Cèpes à l'huile,
200 boites Cèpes à l'huile,
350 demi boites petits Pois,
100 boites Bouillons gras,
200 boites et demi boites Sardines à l'huile,
500 quart de boites, do do
En magasin, et à vendre par
6av CH. DUFOUR, 11, Conti

VIEUX WHISKEY.

100 Barils "old reserved whiskey,
50 barils vieux Monongahela
10 do vieux Bourbon.
En magasin et à vendre par CHS DUFOUR,
5 avril 11, Conti.

VIEUX VINS EN CAISSES.

100 Caisses Lafitte, Margaux et Gruad Larose
50 caisses l'hambertin,
30 do Hermitage blanc,
45 do vieux Sauterne 1822,
En magasin et à vendre par CHS. DUFOUR,
6 avril 11, Conti.

COUTILS FRANÇAIS—10 balles coutil, dernière-ment reçues, à vendre par CHS DUFOUR,
6 avril 11, Conti.

VIN rouge en barriques—120 barriques vin rouge, diverses qualités, 50 barils vin rouge Medoc en magasin, et à vendre par
6av CH. DUFOUR, 11, Conti

VIN blanc—60 barils vin blanc Sauterne, qualité supérieure, en magasin, et à vendre par
6av CH. DUFOUR, 11, Conti

F & J LACOSTE,
105, RUE ROYALE,

PREVIENNENT les marchands et le public en général, que le sieur F Lacoste se disposant à partir pour l'Europe, ils vendront bon marché tous les articles suivants, composant leur stock:
Coutils blanc et couleur, marque [illegible] Paturle Lupin
Pique blanc pour gilets, [illegible]
Mousseline imprimée pour robe, grande nouveauté
Mousseline laine [illegible]
Cols brodés, mousseline et garnie dentelle, nouveauté
Mouchoirs batiste fil uni à ourlet, rivière, imprimés de couleur et brodés, garnis dentelles, [illegible]
Cravates jaconas et mousseline imprimée
Cravates taffetas et satin, violette blanche, noire
Corsets toutes qualités, garnis fil d'Ecosse et soie
Soieries noire et serge pour tailleurs
Dentelles noire et blanche
Bandes indéplissables bas soie noire
Bas coton blanc, écru et couleur
Chaussettes fil de lin, écru et blanc
do coton pour hommes et enfants,
Bretelles coton blanc fil d'Ecosse et soie extra fine, do diverses pour enfants,
Caleçons pour hommes,
Rubans de [illegible] de numéros, boutons de nacre et mercerie diverses.
Eau de Cologne véritable de J M Farina
do [illegible] parfumeurs de Paris, [illegible] de Perse, pommade fine et superfine, huile extra, d'odeur, savon [illegible] fin et superfin toutes ses sorties pour toilette, poudre, etc, etc. 5 avril

VENTE AU PRIX COUTANT

LOISON & SILVESTRE, Maintenant à No 67 rue de Chartres, près la rue Bienville, vendront à leurs prix coûtant, la balance des marchandises sauvées pendant l'incendie de la rue de Chartres du 25 du mois dernier:
Sacs et paletots en Alpaca et Coton,
Sacs et paletots en [illegible]
Sacs en tweed [illegible]
Redingotes et habits en drap [illegible]
Paletots et sacs en [illegible]
Paletots [illegible]
Pantalons [illegible]
Chemises [illegible]
[illegible]
30 douzaines [illegible] caleçons
Bretelles, gants, [illegible]
Cravates [illegible] et satin
Mérinos [illegible]
Coutil blanc [illegible]
Draps en pièces
Satinet en [illegible] pantalons.
AU 891

Un bel assortiment d'habillements d'enfants brodés, nouvelles.

☞ Les personnes désirant acheter en gros et en détail sont priées de visiter ce bien vanté et marchandises comme elles doivent être positivement vendues. 5 avril

Habillements de printemps et d'Eté.
No. 34 rue des Magasins.
ALFRED MUNROE & Co
Prix fixe

NOUS avons reçu par les navires St. Mary, Wabash, [illegible] Orleans, [illegible] et par la voie de New-York, un [illegible] les plus dernier goût [illegible] habillements d'été [illegible] de [illegible]

HABITS.

En drap, d'Eté [illegible]
En alpaca [illegible]
[illegible]
En tweed [illegible]
En coutil [illegible] habits-vestes
En tweed et coutil [illegible] article nouveau, habits-vestes
En lin à carreaux et à raies, habits-vestes
En [illegible]
En gingham [illegible], habits-vestes
Aussi un grand assortiment d'habits redingotes, paletots &c. [illegible] à la dernière mode.

PANTALONS.

En drap d'Eté français, uni et en couleur, drap de Vienne, noir, en [illegible], de laine, Kubans de laine, alpaca, [illegible] et de couleur, paramatta, drap de coton, tweed, [illegible] colonnade française, colonnade américaine, coutil français, coutil et toile blanche de Barnsley.
Tous ces pantalons en coutil fil, ont été mouillés avant d'être [illegible].
Assortiment de pantalons en cachemir français [illegible].

GILETS.

Satin noir, satin de couleur, soie [illegible], et [illegible] Marseilles blanc, Marseilles de couleur, bombazine et valencia, tous à la dernière mode, cols droits, à châles et croisés.

CHEMISES, ECHARPES, CRAVATTES &c. &c.

En toile superfine devant piqué,
Mousseline anglaise, devant piqué,
York mill, devant piqué,
Mousseline anglaise, qualité ord. devant piqué,
Gingham en calico français,
Hickory en raies, pour nègres,
Gilets de peau et caleçons en mérinos, flanelle,
Gaze flanelle, en coton, blanc et rose
Gilets de peau et caleçons en soie,
Echarpes de satin genre Richelieu,
Cache nez, do Joinville
Cravates satin de fantaisie, très riches,
do noires en soie française et italienne
Mouchoirs de soie et de batiste,
do de batiste brodée,
Demi bas de coton, mérinos et toile,
Gants de chevreau noirs,
Parapluies en soie et en gingham,
Malles, valises, sacs de nuit, &c, &c, &c.
Dans ce magasin l'on demande les plus bas prix, auxquels l'on puisse vendre, on ne peut dans aucun cas, obtenir de rabais.
ALFRED MUNROE & Co
5av—1m 34, Magasins

AVIS.

B. O. VIGNAUDA transporte son bureau au No. 84, rue de Chartres, au premier. 31 mars

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par CRUZAT & PEYCHAUD,
31 mars—[illegible] No 11 rue Royale

ON a besoin au No. 67, rue de Chartres, d'un jeune homme de quinze à dix-huit ans, parlant l'anglais et le français—Bien recommandé. 1 avril

FROMAGES de Gruyère, à vendre par
B. TALAMON,
2av 192, rue Royale

VIN rouge en barriques et demi-barriques, ordin. Vin rouge do vieux,
Vin blanc de l'année 1842, en barils,
Vin rouge et blanc de différentes qualités, en caisses, à vendre par B. TALAMON,
2av 192, rue Royale

VIN rouge de St-George, vieux, à vendre par
B. TALAMON,
2av 192, rue Royale

EAU de fleurs d'orangers, de divers modèles, à vendre par B. TALAMON,
2av 192, rue Royale

PRUNES sèches, en grands pobans, à vendre par
2av B. TALAMON, 192, rue Royale

HUILE d'Olive—90 paniers de 24 onces, de James Plagniol, à vendre par E ROCHEREAU & Co
2av 17 et 19, St Louis

SARDINES—En demi, tiers et quarts de boîtes, marques Philippe, Canaud, Chaud, Conde et Martin, à vendre par E ROCHEREAU & Co,
2av 17 et 19, St Louis

EAUX DE VIE en magasin, à vendre par les soussignés:
17 1/2 et 5/4 pipes 4me preuve, J J Dupuy & Co,
3 1/2 pipes do do Léger frères,
5 1/2 et 2/4 pipes 1re preuve Castillon 1825,
9 1/2 et 1/4 pipes do do do
E ROCHEREAU & Co,
2av 17 et 19, St Louis

VINS blancs et rouges—30 barriques vin rouge, supérieur, pour famille; St Julien 1842—43. 15 demi barriques vin blanc, Haut Sauterne, à vendre par E ROCHEREAU & Co
2av 17 et 19, St Louis

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
30 mars 22, St Louis

LE BUREAU DE M. L. H. RICHARD est transporté provisoirement, 43, rue de la Douane, chez M. Ch. Schmidt. 26 mars

Bottes, Souliers, Brodequins.

—148 caisses actuellement en débarquement des navires Europe et Saltillo, à vendre par
G. W. DUNBAR,
30 mars 30, Douane

JACONAT—Grandes nouveautés au prix coûtant—4 caisses Jaconats Dolfus Mieq & Co., nouveaux dessins, à vendre par
30mars H DE GOER & RIFFLARD,

PIERRE A FUSILS—3 barils à vendre à bas prix pour clore une consignation, par
30mars H DE GOER & RIFFLARD.

MOUSSELINE SUISSE—1 caisse qualité supérieure 6/4 et 7/4, à vendre à bas prix pour clore un compte, à vendre par
30mars H DE GOER & RIFFLARD,

LES soussignés agents de plusieurs carrieurs des environs de Cologne pour les pierres à meule, se chargeront de toutes les commissions dont on voudra les honorer, à un prix modéré.
30 mars H DE GOER & RIFFLARD,
61, rue des Magasins.

EN déchargement du navire Algoma, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné,
40 barriques vin rouge,
65 barils et demi barriques vin blanc,
G M LUCAS,
1mars—15f 30, Bienville

LA société sous la raison LABADIE & JACQUELIN étant dissoute par limitation, le 1er courant, M. H. Jacquelin reste chargé de la liquidation.
J. LABADIE.
5 avril—15f H. JACQUELIN

LE soussigné ayant acheté le fonds de magasin de MM. Labadie et Jacquelin, sollicite le patronage de ses amis et du public.—Nlle-Orléans, 3 avril 1847.
L. SPERIER.
Magasin de quincaillerie, No 59, Vieille
5 av—15 Levée, entre St Louis et Conti

AVIS—Certains individus malveillans peut être, mais à coup sur fort mal informés, répandent dans le public que j'ai entièrement écoulé mon stock; la preuve du contraire, c'est qu'il me reste encore en magasin environ deux cents pièces de vin de divers qualités, tant rouge que blanc, que j'offre toujours aux prix les plus modérés.
5av—30 P DELAMAR, Conti, 9.

P. U. GUERINGER & CO ont transporté leur magasin au No 95, rue de Chartres, encoignure Conti. Ils reçoivent dans ce moment un bel assortiment d'habillemens pour la saison, qu'ils vendront à des prix modérés. Ils invitent leurs amis et le public de venir les voir.
5 avril—4t

Toiles d'Irlande.

LE soussigné vient de recevoir directement des manufactures, 10 caisses toiles d'Irlande, qu'il vendra très bon marché.
Aussi—1 balle toile à draps de Loons,
2 caisses Ginga fil,
2,000 yardes bobinet 12/4 pour moustiquaires.
5av A. C. GOUGH, 26, Chartres

Marchandises sèches sauvées de l'Incendie.

C M. SIMPSON, fera l'ouverture mardi matin, 6 courant, au No 61, rue de Chartres, entre les rues Douane & Bienville, des marchandises qu'il a sauvées de l'incendie de son ancien magasin et qu'il offre très bon marché; ces marchandises étant un peu avariées. 5av

REÇU par les dernier arrivages, et à vendre par le soussigné:
20 barriques vin vieux de Château Margaux,
30 " " St Estephe, pour familles,
45 " " ordinaire Queyries,
40 " " Montferrand.
30 tierçons vin blanc Haut Sauterne.
FERBOS,
5av Encoig. Royale et Dumaine

500 Livres Saucisson de Cincinnati, à vendre par FERBOS,
5av Encoig. Royale et Dumaine

SARDINES à l'huile—5,000 boites à demi boites sardines à l'huile, de la marque bien connue B. Guillous, en débarquement et à vendre par
AUGUSTE MOLIER
5av 6 Rue St Louis 90

VIN de Catalogne—200 pipes, à vendre par
AUGUSTE MOLIER
5av—6 rue St Louis, 90

VIN Rouge—190 barriques vin rouge St Estèphe, Medoc, à vendre par AUG MOLIER,
5av—6 St Louis, 90

LIQUEURS assorties—400 caisses, à vendre par
AUG. MOLIER,
5av 6 St Louis, 90

CAPRES & Olives—120 caisses, à vendre par
AUG. MOLIER,
5av 6 St Louis, 90

CURACAO & Marasquin—100 caisses, à vendre par AUG. MOLIER
5av 6 St Louis, 90

MODES PARISIENNES.

JOURNAL de mode, paraissant à Paris six fois par mois. On souscrit chez
VICTOR HEBERT 119 rue de Chartres.
N B Il ne reste que quelques exemplaires à placer.

LA maison de commerce existant en cette ville sous la raison de FERRIER & DUPUY est dissoute d'un commun accord à partir de ce jour. A. Ferrier Jor reste chargé de la liquidation.
A. FERRIER Jor
30mars—15f LOUIS DUPUY.

BARILS ET BARRIQUES vides—100 barriques et 500 barils, à vendre par
JOHN O WOODRUFF & Co.
31 mars 60, rue du Camp

SUCRE Raffiné de Boston—210 caisses, à vendre par NORCROSS & FOSDICK
31 mars 40, rue Carrier

60 Balles Denims (Cumberland), à vendre par NORCROSS & FOSDICK
31 mars 40, rue Carrier

TABAC—153 balles de Cuba 1/3 pour enveloppes, en débarquement et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
31 mars 26, Vieille Levee

TABAC Cuba et Vuelta de abajo, pour cigares, en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE
31 mars 26, Vieille Levee

A VENDRE par cause de départ. Un café bien achalandé et en parfait état, situé encoignure Conti et Quartier. S'adresser sur les lieux.
30mars 6

F P DUCONGÉ,

Informe ses amis et le public [illegible] suite de l'incendie qui a détruit [illegible] Morris et [illegible], ia transporté ses approvisionnemens à la boutique au No. **42**, rue Royale [illegible] de Chartres, où il espère [illegible] le public [illegible] de la douane [illegible]

A VENDRE, à des prix modérés
Essence de Cubèbe, dito d'Orange,
de Sassafras, dito de Genièvre,
d'Anis, dito de Citron,
de semen contra dito de Fenouil
de Lavande,
Camphre raffiné,—Baume du Pérou,
Pastilles de Vichy, à la Pharmacie
DOMINIQUE DE CASTELNAU
3mars Encoignure Royale et St. Louis

DROGUES, &c.

SEL de Saturne, graine d'anis vert, anis étoilé, Vitriol blanc cristallisé,
Fenouil, carvi, absynthe,
Rocou, orseille sèche et en pâte,
Huile de rose pure, do de Lavande, do de Romarin,
Térébenthine, huile de vitriol, acide nitrique,
Acide muriatique ammoniaque liquides concentrées
Esprit de nitre dulcifié, éther sulfurique,
Ether acétique, &c., &c., en débarquement et à vendre par H. BONNABEL,
30mars Encoignure Natchez et Tchoupitoulas.

AU MAGASIN A BON MARCHE
No 26, rue de Chartres.

RECEMMENT reçu et à vendre par le soussigné:
200 douz. essuie mains Huckaback
100 do nappes damassées, toutes grandeurs.
2 caisses organdis fantaisie.
2 do droll en fil assortis; que nombre de marchandises qu'on pourra voudra à plus bas prix qu'on ne les aurait ailleurs. A C GOUGH
30mars 25, Chartres

SUCRE DE LA HAVANE—150 caisses brune et jaune, en débarquement du brig Helen et en magasin, à vendre par RAYMOND CABUZAC.
27mars 34, Vieille Levée

CASQUETTES VERNISSÉES à la Rough and Ready, à vendre par FROST & CO,
27 mars 10, Magasins.

CHAPEAUX DE PAILLE, qualités assorties, à vendre par FROST & CO,
27 mars 10, Magasins.

HUILE—15 barrons huile blanche et pure d'été plant, pour l'hiver, à vendre par
ROBERTS & HALL,
27mars 75, rue des Magasins

LIQUEURS DU PAYS—200 barils et quatre d'eau de vie, esprit pur, rhum, &c., à vendre par
ROBERTS & HALL,
27mars 75, rue des Magasins.

SEL—25 barils sel anglais pour table, à vendre par
ROBERTS & HALL,
27mars 75 Magasin

MADAME MACÉ

INFORME respectueusement les DAMES de cette ville que grâce aux bons soins de ses amis, les Marchandises ont été sauvées intactes de l'incendie d'hier, et qu'elle en fera la réouverture dans les premiers jours de la semaine prochaine.
Les Chapeaux commandés à Mlle Olympe ces jours derniers, seront livrés aux jours promis.
No 34, rue de Chartres,
26mars Encoig. Douane

H. LAHON, Coiffeur et Parfumeur, rue de Chartres, 92, près l'encoignure Conti, à l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs de la ville et de la campagne, qu'il vient de recevoir par le navire Solon, du Havre un grand assortiment de cheveux, parfumerie et articles divers, qui le mettent à même de remplir les ordres des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. 24 mars—15f

DROGUES—400 colis salpètre raffiné, couperose, alun, souffre, sel d'Epsom, &c., à vendre par ROBERTS & HALL,
23 mars 75 Magasins

GARANCE—25 colis allemande, en boucauts, tierçons et barils, à vendre par
ROBERTS & HALL,
23 mars 75 Magasins

45 CAISSES liqueurs superfines assorties,
50 do absinthe,
100 do vin rouge.
10 barils cognac Pellevoisin 1810
10 do do do 1825.
1 caisse chapeaux de soie de Paris, à vendre par Th BAILLY BLANCHARD,
23 mars 99 rue de la Douane

Cotonnade française bleue, unie.

LES soussignés ayant reçu dix balles de cotonnade supérieure, invite les personnes qui ont besoin de cet article à venir l'examiner.
H DE GOER & RIFFARD,
23 mars 21 Magasins

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS,—324 caisses, en débarquement des navires Antelope, Mary & Jane, à vendre par
G. W. DUNBAR, 30, Douane.
17 mars

Brodequins, Bottes et Souliers.—1,500 caisses, en magasin, comprenant un assortiment de belles chaussures, à vendre à bas prix par FROST & Co.,
25mars 10, Magasins.

Chapeaux! Chapeaux!

Reçu par les derniers arrivages directs, des manufactures de New-York:
200 douzaines chapeaux (Sporting);
50 do do do Palo Alto, noirs et gris;
50 do do do cirés, à vendre par
JOHN BELLOW Jr.
17 mars No9 rue du Canal

CASQUETTES cirées et Chapeaux, reçus par le navire Louisa, à vendre par
FROST & Co.,
1av 10. Magasins

CASQUETTES—En soie, drap et cirées, à vendre par JOHN BELLOW Jr.,
17 mars 9 Canal

SALSEPAREILLE—43 balles salsepareille, à vendre par BERTRAND & SIBOS,
25 mars encoig. Royale et Bienville.

CUIRS—salés—1000 cuirs salés, à vendre par
BERTRAND & SIBOS,
25 mars encoig. Royale et Bienville.

VANILLE—4 caisses, à vendre par
BERTRAND & SIBOS,
25 mars encoig. Royale et Bienville.

Changement de domicile.

B. PIFFET informe ses amis et le public qu'il a transporté son magasin de No **115** rue de la Levée au No **49** rue de Chartres, entre Bienville et Douane. 15mars

CHAPEAUX Paille d'Italie—Une caisse contenant 236 chapeaux double et simple, en débarquement du brick sarde Silenzio, et à vendre en gros et en détail par D LANATA,
26mars 21 rue Jefferson

Belles dents & bonne haleine.

PATE Dentrifice à l'Iris, de Sherman, garantie la meilleure préparation qui existe dans le monde et ne contenant aucune substance nuisible. Elle endurcit les gencives, blanchit les dents tout en les empêchant de se gâter. Elle est recommandée par tous les meilleurs dentistes et toutes les personnes qui s'en sont servies. Préparée à New York par Sherman et vendue au dépôt du Remède Magique de Dalley, 151, Chartres. 31mars

☞ Les affections de la peau, boutons sur la figure et toutes les éruptions ou maladies provenant de l'impureté du sang, peuvent être guéries par la SALSEPAREILLE DE COMSTOCK, au modique prix de 50 cts la bouteille, ou $4 par douzaine de bouteilles. Il n'existe pas un autre extrait de la Salsepareille comparable à celui-ci. Il est plus concentré qu'aucune autre préparation de ce genre. C'est un excellent spécifique pour expulser du sang tout ce qu'il y existe d'impur; de plus il donne du ton à l'estomac, facilite la digestion, &c. &c.
Vendu seulement au No 59, rue Poydras. 5av

JEUNE GARDE A CHEVAL.

La Compagnie montera à cheval Dimanche prochain 11 du courant, à 8 1/2 du matin pour exercices et mouvemens, et se réunira Place du Cirque.
Par ordre du capitaine
CONSTANT BACON,
5av Maréchal des Logis en Chef

CAZADORES DE ORLEANS.

La Asamblea que debia tener efecto el 2 del corriente, para la aprobacion de los nuevos reglamentos se ha trasladado al Miercoles 7 a las 7 en punto de la noche.
Todos los Miembros, tanto activos como honorarios se servirán asistir a ella, bien entendido que la Asamblea procederá a su decision con el numero de miembros que se halle presente.
Nueva Orleans, 2 de abril 1847.
Por orden del capitan
J. J. RICO,
5 av Sargento segundo

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

Por orden superior la compañia tomará las armas y se reunirá en su paraje acostumbrado el domingo 11 de abril a las 8 de la mañana, con armamento completo, y uniforme de invierno.
Se recomienda a todos los miembros activos la mas exacta puntualidad.
Nueva Orleans, 30 marzo de 1847.
De orden del capitan
JOSE DURAN,
30 mars Sargento primero accidental

Quartier-Général.
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 12 mars 1847.

LA Legion de la Louisiane prendra les armes et se réunira sur la Place d'Armes pour exercices et manœuvres le dimanche [illegible] avril prochain à 8 heures du matin en grande tenue.
La compagnie des Yaegers, capitaine Henri Antz se rendra sur la Place d'Armes une demi heure avant l'heure prescrite pour former la garde et en garder les portes.
Le colonel J. [illegible] D[illegible], commandant le régiment d'infanterie, le lieutenant-colonel J. B. Viguie commandant les deux escadrons de cavalerie et le major Louis Gally commandant du bataillon d'artillerie, sont chargés respectivement en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre.
D. AUGUSTIN, Brig-Général
12 mars J. A. NAUTRE, Aide de Camp.

A Louer
UNE MAISON HAUTE
AVEC PORTE COCHERE,
Située rue Bourbon,
Entre Esplanade et Hospital,
No. **336**.
☞ Pour conditions, s'adresser sur les lieux.
2mars—[illegible]

A VENDRE

PLUSIEURS beaux magasins en briques, situés en face la batture sur la rue de la Levée à Lafayette.
Pour plus amples détails s'adresser à
MOELHAUSEN,
1 av—6 Passage de l'Arcade de Banks, N° 7.

LE propriétaire de la boutique en fer qui se trouve sur la Levée de la Municipalité, entre les rues Conti et Hospital est prié de la faire enlever immédiatement, autrement elle sera transportée au dépôt pour son compte et risques.
Nlle Orléans, 1er avril 1847.
A. TIXIER DUPATY,
2av Warfinger, Municipalité No 1

Hospice Milne pour les Garçons.

EXTRAIT de la séance tenue du Conseil d'Hospice, le 30 mars 1847.
Mr. A. Dorlocourt a présenté les résolutions suivantes qui ont été adoptées.
Résolu qu'il [illegible] soit alloué pour [illegible] 1 a 10 [illegible] de cinquante [illegible] la personne ou les personnes [illegible] à [illegible] de [illegible]
2. De [illegible] le [illegible] en [illegible]
3. Des [illegible] de [illegible]
4. De [illegible]
MM Dorlocourt, Bourcet, Lavergne ont été nommés de ce comité.
Résolu qu'une récompense de cinquante piastres soit offerte à quiconque fera procurer et fournira les preuves nécessaires pour faire condamner les personnes qui coupent du bois sur les propriétés de l'asile, et le secrétaire est autorisé à faire placarder des affiches à cet effet.
Mr J Lavergne a présenté les résolutions suivantes, qui ont été adoptées:
Résolu que le secrétaire est autorisé à contracter pour la coupe du bois sur les propriétés de l'asile.
Résolu que les résolutions aux dites soient publiées dans une gazette.
M V LABARRE, président pro tem.
ANT DORLOCOURT, Secrétaire.
Conformément aux résolutions qui précèdent avis est par le présent donné, la dite récompense de $50 est offerte à quiconque fera procurer et fournira les preuves nécessaires pour faire condamner les personnes qui coupent du bois sur les propriétés de l'asile.
2o Que je recevrai des propositions à mon bureau, No. 62, rue Royale, de personnes qui voudraient contracter pour la coupe du bois sur les propriétés de l'asile. ANT DORLOCOURT
31 mars—15j Secrétaire

JEAN AUGÉ,

COIFFEUR et Parfumeur, encoignure Chartres et Bienville, a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs, qu'il vient de recevoir par le dernier arrivage de France, **100 livres de cheveux** des plus beaux et assortis, d'après les personnes qui voudront bien lui donner à l'honorer de leur confiance. On trouvera dans son magasin toute espèce d'article concernant la toilette des Dames et Messieurs.
15mars—1m

Importation directe.

LE soussigné offre à vendre les articles suivants en magasin:
250 barriques vin St Julien Medoc, ordinaire [illegible]
70 " vieux pour famille Chat. Margaux
26 " vieux Branaberg? 1842,
50 " Bergasse.
25 caisses Prunes sèches grosses
60 " Curaçao, grand modèle
50 " Marasquin de Zara,
50 " Kirchenwasser
25 " Personnages en porcelaine [illegible]
60 " Prunes à l'eau-de-vie 20 do boîtes à do
150 " Muscat,
25 " Eau de vie de Dantzic 1840
4 pipes véritable Madère, [illegible] Catalogne,
3 boucauts ficelle française
30 caisses Anchois à l'huile
150 " Salaisons assorties
10 meules Gruyère, ex navire Sully, du Havre
50 caisses Vermicelle d'Italie
30 " Favon français, et quelques caisses saucissons de Bologne et Gênes.
DOMINIQUE LANATA,
31mars 9, rue Jefferson.

Importation directe.

150 barriques vin rouge ordinaire, différentes marques.
20 barriques vin vieux, pour famille, 1844,
15 do vin Haut Brion, 1834,
100 do — Blanc Sauterne et Haut Barsac
30 do — Haut Sauterne, 1839,
150 caisses St Julien; 25 do Lafitte, 1834,
25 do Haut Brion, 1834
25 do Latour, 1837,
50 do cerises à l'eau de vie,
20 do fruits assortis do
40 do pruneaux en paubau,
1000 boîtes sardines, marques différentes
50 pin. anisette superf., Bordeaux, 50 do fine do
20 do huile, Plagnol, 25 do Champagne
6 1/2 pipes cognac, de J. J. Dupuy,
40 caisses liqueurs fines; 30 do do superfines,
200,000 bouchons assortis.
GARNIER Frères,
2mars Rue de Chartres, No 145

Manufacture d'habillements de la Louisiane.

No 324, rue St-Claude, faubourg Tremé.

LE soussigné ayant établi une manufacture d'habillemens dans le faubourg Tremé, est à même de fournir au public [illegible] est maintenant prêt à fournir aux prix de Boston et de New York 1000 paires de pantalons par semaine. Aussi chemises rayées, caleçons, &c, et tout ce qui a rapport à l'habillement.
Pantalons de coutil rayé, Pantalons gambroon
do cotonnade log cabin, do linseys pour nègres,
do candel jeans,
Toujours en mains, et à vendre par
JOHN BELLOW Jr.
17 mars 9, Canal

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
100 barriques vin rouge Montferrand,
100 do do St Julien,
50 do do St Emilion
25 do do St Julien Medoc vieux pour famille
25 1/2 do do do do
25 1/2 do vin blanc Haut Sauterne,
100 caisses do do supérieur,
300 [illegible] eau fleur d'oranger
50 [illegible] vermut,
50 [illegible] d'olive Plagniol et Fossel.
10 [illegible] vinaigre français.
100,000 bouchons ordinaires
10,000 do superfins velontes
10,000 do pour damejeannes.
40 barriques vin de Marseille Bergasse.
50 caisses prunes à l'eau de vie.
10 barils vieux Cognac de 1824, à vendre par
DUBUCH F.
1avr 77, St Louis entre Royale & Bourbon

THEODORE FROIS informe le public, qu'il a transporté son magasin du No 4 au No 21, rue de Chartres au magasin de Lorne & Frois, où on trouvera un bel assortiment de marchandises françaises, reçues par les derniers arrivages, tels que
Barèges imprimés et écossais,
Mousselines, marquises et balzorines,
Jaconats et mousselines imprimées,
Mousselines blanches, unies, rayées et façonnées,
Cols, pèlerines et mouchoirs brodés,
Mouchoirs batiste à ourlet et à rivière,
Do do unis pour hommes,
Gants et mitaines filets, longs et courts,
Gants de peau, couleurs claires,
Ombrelles riches nouveautés,
Mousselines façonnées à rideaux,
Bas de coton et de fil d'Ecosse,
Chaussettes do, écrus et en couleur,
Barèges noirs et verts,
Echarpes barège, noires et en couleur,
Ginghams unis, rosés, noirs et bleus,
Do à carreaux,
Soieries noires et en couleur,
Tulle noir, uni et façonné.
Mérinos pour habits,
Do rayés et façonnés pour pantalons,
Et une quantité d'autres articles dans leurs genres, chez LORNE & FROIS,
1 av 21, rue de Chartres.

CHANGE sur Paris et sur Bordeaux à 60 jours, à vendre par D LANATA,
1avr 9, Jefferson

$5 DE RECOMPENSE.

CELESTE négresse, teint rouge, est partie marronne de chez Mme Castanedo, sa maîtresse, rue Royale, entre les rues Douane et Conti. Elle est âgée de 25 ans, de taille moyenne, [illegible] de moins et parle [illegible] français.
La récompense ci-dessus sera donnée à qui la remettra à sa maîtresse. 6av—3t

$20 DE RECOMPENSE.

ABSENTE dans la nuit du 31 mars, le nègre nommé [illegible], âgé d'environ 23 ans, peau très noire, taille de cinq pieds et [illegible] [illegible]. La récompense ci-dessus sera donnée à qui le conduira à la geôle ou donnera des informations telles qu'on puisse le rattraper. JOHN J. KER
3av rue de la Paix

A LOUER. Deux petites chambres, à l'encoignure des rues St-Charles et Perdido. S'adresser aux [illegible] branche de l'Exchange des États-Unis. Ces chambres sont très convenables pour y vendre de Soda Water, ou des fruits ou pour y établir une boutique de tailleur. 2mars☞

CHAUDIÈRES A SUCRE.

CHAUDIÈRES à sucre de qualité supérieure en fer forgé, de 42 à 84 pouces de diamètre, récemment reçues de la fonderie de Novelty, et à vendre par BONNER & SMITH,
22av—3m 36, rue du Camp

AVIS. Conformément à la vingt sixième section de l'acte du 14 mars 1842, relatif à la liquidation des Banques, toutes personnes ayant des réclamations contre la Banque des Négociants de la Nouvelle-Orléans, sont requises de les présenter aux commissaires, au No. 30, rue du Canal, pour en obtenir le paiement.
JOHN CALHOUN,
PETER CONREY Jor,
22 fev—3m ROBERT COPELAND

DEPOTS
DES VERITABLES FRICTION
MATCHES
DE WM A. CLARK,
No. 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille Levée, entre les deux marchés.
L. A. GUILLEMAIN,
17fev—1an Agent

DRAYS, ROUES &c.—12 paires roues de charrettes avec [illegible] à un cheval, une charrette à un cheval, 4 [illegible], 2 wagons à quatre chevaux [illegible] de la manufacture de Wilson, Childs & Co. de Philadelphie, et actuellement en débarquement du navire Alleghany, à vendre par
EMERSON TOURNE & Co,
rue Tchoupitoulas.

LE soussigné offre à vendre un grand assortiment de groceries aux prix les plus modérés:
Jambons sucrés des meilleures marques,
Langues fumées de Buffalo, café Havane et Rio,
Café Java en sacs convenables pour les familles,
Pâtes truffés assortis en demi et en quart de boîte,
Petits pois en conserves, cèpes à l'huile,
Champignons, [illegible]
Fromage de Gruyère, de Hollande, et Neufchatel,
Fruits assortis conservés au naturel,
Confitures assorties de la Havane,
Poissons secs en paquets et en boîtes,
Légumes secs en petits tambours,
Amandes à coques tendres, raisins secs de Malaga,
Biscuits de Boston, [illegible]
Sucre en poudre de Boston, thé vert et noir,
Poivre de Goshen, raisins de Muscat, &c., &c.
FERBOS,
24 fev Encoignure des rues Royale et Dumaine

Marchandises de mode, d'un nouveau style,
Pour les Dames.
STILLMAN & CRONAN,

ONT transporté leur magasin du No. 61 rue de Chartres au No. 25, rue du Canal, Nlle-Orléans où ils vendront des marchandises de toute [illegible] des manufactures de France, d'Allemagne et d'Angleterre. Ils viennent de recevoir par les navires [illegible] un grand assortiment de toutes de modes et nouveautés, des fabriques de Paris, dentelles, mousselines, broderies, [illegible] batiste fil, bas soie et coton, gants [illegible] rubans et crêpes de [illegible] des parasoles & parapluies &c. Les Dames de [illegible] de venir examiner cet assortiment avant d'acheter ailleurs. La mode est en rapport à tous les goûts et de la campagne. STILLMAN & CRONAN.
25mars

[illegible] connu sous le nom de FONTAINEBLEAU, face au lac Pontchartrain, à la ville [illegible] Pontchartrain Rail Road. [illegible] de la superficie de cette habitation [illegible] arpents de chênes rouges et au très beau [illegible] cents arpents [illegible] a réalisé [illegible] fatigue pour [illegible] B. MARIGNY, rue Royale, 36.
9 mars—[illegible]

MESSIEURS DOLBEAR [illegible] au No. 45 [illegible] rue Poydras [illegible]

MARCHANDISES SECHES.
TAPIS, STORES, RIDEAUX, &c. &c.

NOUS [illegible] attention du public sur notre assortiment de [illegible] mousseline, &c, [illegible] broches [illegible]

Stores transparents.

Nous [illegible] magasin cet article, au dessous [illegible] jusqu'à [illegible] $2 [illegible] accessoires nécessaires [illegible]

Tapis.

Notre stock est considérable. la saison [illegible] ce que nous offrons à la vente [illegible] d'importation. Cet article mérite toute l'attention des marchands et acheteurs.

Nattes, Toiles cirées.

300 rouleaux 4/4, 5/4 et 6/4 Nattes de Canton unies et à carreaux; de fort belles toiles cirées, de 3 à 24 pieds de large.

Marchandises de Fil.

Toiles pour familles, pour lit et d'un bon user, du drap, nappes damassées, toiles de table, serviettes, tapis de tables et pianos, courte pointe. Aussi un grand assortiment de marchandises sèches de fantaisie, offert de confiance aux marchands de la ville et de la campagne et aux familles, à très bas prix. DAMERON, THOMPSON & Co,
17mars 26, rue de Chartres, et 27 Douane

AMANDES A COQUES TENDRES—50 sacons en débarquement, et à vendre par
WYLIE & EGANA
27 mars 12, Douane

Nouveau dépôt de Sangsues.
Rue ST PHILIPPE, No. 59.

REÇU par les derniers arrivages de France, de très belles sangsues Hongroises, à vendre à des prix très modérés. Aussi des sangsues espagnoles, qu'on vendra [illegible] cents.
26 mars MADAME FRANC, Modiste

Raynelet et Huet,

LEUR comptoir est provisoirement transporté au No. 29, rue Royale, au premier, en face de la Banque de l'Union. 26 mars

TRUFFES—60 boîtes et demi-boîtes truffes du Perigord, à vendre par J. J. BERCIER,
26mars 54, Vieille Levée

VINS en caisses de Bordeaux—1,000 caisses vin rouge, importées par les navires Swiss Boy et America, à vendre par J J. BERCIER,
26mars 54, Vieille Levée

CAFE HAVANE—653 sacs, par brick P. Soulé
Tabac—180 balles, en feuilles, do
Miel, barbe [illegible] do
Sucre Havane, 352 caisses blanc, do
jaune, brut do
Cigares, 90 mille, Marques Sabana do
A vendre par TROISGROS & LAMPRE,
19 mars 26, Vieille Levée

MARCHANDISES pour le Mexique—En débarquement des navires Hargrave et Sheffield, de Liverpool, et à vendre par les soussignés, 30 caisses Platilles, 30 do Bretagne, 5 do Arabias, 5 do mouchoirs imprimés, et autres articles convenables au marché mexicain. McDOWELL & PECK,
15mars 26, Douane

FROMAGE—60 caisses, en débarquement du vapeur J. Crittenden, à vendre par
Wm. H. SIMMONS,
9mars 44, Poydras

VOITURES.

LE soussigné reçoit en ce moment, nombre de belles voitures, dans le style le plus moderne—Cabriolets, Rockaways, Carioles, Bugays, Wagons, le tout offert en vente à des prix réduits. Les personnes qui désireront acheter sont priées de venir les examiner avant de faire leur achat ailleurs.
A. E. FRANE, 66, St Charles,
19 décembre en face du Commercial Exchange

DUFFAU,

A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE, aux Bocassons? No. 118, Ancien établissement de M. Brana, où il prendra en pension des chevaux et des voitures en remise et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.
M. Duffau continue comme par le passé son état de VETERINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No 141 25 août—1an

COGNAC Pellevoisin—15 demi pipes 4e preuve Cognac.
45 quarts pipes, 4e preuve, Cognac, ayant droit au drawback, à vendre par
Th. BAILLY BLANCHARD,
23 mars—1m 99, rue de la Douane

ETOFFES A MOUSTIQUAIRES—En fil et en coton—Les soussignés offrent à vendre 10 caisses brin en fil blanc 8/4, à moustiquaire, 5 balles brin en fil de [illegible], 10 caisses brin en fil et à carreaux, dito, assorti de qualités, à vendre par
McDOWELL & CO.
15 mars 26, Douane.

A vendre par le soussigné, en débarquement de la barque Algoma, venant de Bordeaux,
100 barils vin blanc Haut Sauterne.
64 barriques vin rouge bon ordinaire.
POUGET fils,
1mars Rue Royale, 147, entre Toulouse et St-Louis